

1. *Débitrice:* **Jean-Jacques & Louis GODIO SNC**,
Galeries St-François A, **1003 Lausanne**
2. *Remarques:* Convocation à l'assemblée des créanciers
(art. 301 L.P.)
Le commissaire au sursis: J.-C. Chaignat, Breveté Préposé
OPF Vaud, Case Postale 50, 1055 Froideville.
L'assemblée des créanciers est fixée le vendredi 13 juin 2008
à 15 h 30, dans une des salle du Tribunal d'arrondissement
de Lausanne, Palais de Justice de Montbenon, Lausanne.
Dépôt des pièces: Les créanciers peuvent prendre connais-
sance des pièces durant les 20 jours précédant l'assemblée
des créanciers, soit dès 22 mai 2008, au bureau du commis-
saire, J.-C. Chaignat, 1055 Froideville et à l'Office des Pour-
suites de Lausanne-Est, Trabandan 28, Lausanne.

Jean-Claude Chaignat
1055 Froideville

(04467746)